

Coordonnées de l'OCME

Pour obtenir des informations générales et l'assistance, vous pouvez contacter l'OCME 24 heures sur 24, sept jours sur sept au 212-447-2030.

Ressources et soutien supplémentaires

L'OCME maintient une liste d'agences et d'organisations caritatives offrant des ressources pour les conseils en matière de deuil, les services aux victimes et l'aide aux funérailles.

Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site web sur nyc.gov/ocme ou appeler l'unité de sensibilisation au 212-323-1350. L'unité de sensibilisation est disponible tous les jours de 9h à 17h.

Notes:



Certificats de décès, rapports d'autopsie et biens personnels

Que faire si je ne peux pas organiser les funérailles?

Des ressources peuvent être disponibles pour aider à l'enterrement / la crémation de votre proche. Si vous ne pouvez pas organiser les funérailles ou vous avez besoin de plus de temps, veuillez appeler notre **unité de sensibilisation au 212-323-1350** pour plus d'informations. L'unité de sensibilisation est disponible tous les jours de 9h à 17h.

Comment obtenir un certificat de décès?

Votre maître de cérémonie peut vous aider à obtenir des copies du certificat de décès. Le certificat de décès peut également être obtenu directement auprès du **Bureau du Département de la santé et de l'hygiène mentale de NYC (DOHMH) Statistiques vitales**. Pour obtenir des informations sur l'obtention d'un certificat de décès via le DOHMH, appelez le 311 ou visitez les sites www1.nyc.gov/site/doh/services/death-certificates.page.

Comment obtenir les résultats de l'examen?

La cause et les circonstances du décès seront indiquées sur le certificat de décès. Dans le cas où une autopsie est effectuée, une copie du rapport d'autopsie (y compris tous les rapports de laboratoire référencés) est disponible gratuitement et peut être demandée par les proches parents en ligne à <https://www.nyc.gov/site/ocme/records-requests/records-requests-familynok.page>.

La plupart des rapports d'autopsie et leurs rapports de laboratoire associés sont complétés et prêts à être envoyés dans les 90 jours, mais certains cas nécessitent plus de temps pour finaliser tous les rapports d'analyse. Après la conclusion de l'examen, si vous avez des questions supplémentaires sur les résultats, les proches parents peuvent appeler les **Coordinateurs de pathologie médico-légale via la ligne principale de l'OCME au 212-447-2030**.

Que signifie si la cause du décès sur le certificat de décès est « en attente d'études complémentaires »?

Souvent, le médecin légiste doit effectuer des tests supplémentaires pour déterminer la cause et/ou les circonstances du décès de votre proche. Dans ce cas, la cause et les circonstances initiales du décès sur le certificat peuvent indiquer «En attente d'études complémentaires». Les tests supplémentaires peuvent inclure des cultures microbiologiques, des tests toxicologiques, l'examen d'échantillons de tissus au microscope et/ou l'examen des dossiers médicaux ou des rapports d'enquête supplémentaires.

Lorsque le médecin légiste a reçu et examiné les résultats des tests supplémentaires, un rapport d'autopsie est émis et le certificat de décès est modifié pour refléter la cause et les circonstances du décès. La plupart des enquêtes sont terminées dans les 90 jours, bien que certaines prennent plus de temps. Veuillez noter que vous n'avez pas besoin d'attendre le certificat de décès modifié pour que votre proche soit remis à une maison funéraire.

Où sont conservés les effets personnels de mon proche?

Lorsqu'une personne décède en dehors d'un établissement de santé et en l'absence de la famille, les effets personnels peuvent être conservés dans la résidence ou apportés à la police du commissariat où le décès est survenu; de là, ils sont transférés du Département de police de New York (NYPD), greffier des biens. Si votre proche est décédé dans un établissement de santé, tous les effets personnels qui étaient sur ou avec lui lors de l'admission seront généralement conservés par cet établissement. Le personnel de l'OCME peut vous fournir le nom et le numéro de téléphone du propriétaire l'agence / l'établissement approprié pour le suivi.

Les effets personnels, y compris les vêtements et autres articles qui ont pu être transportés à l'OCME, sont ensuite remis à la maison funéraire au moment où votre proche est libéré. Dans les cas d'homicide ou de circonstances suspectes, les biens peuvent être conservés par le NYPD comme preuves.

Ville de New York
Bureau du médecin légiste en chef

Au service des familles et des communautés en période de besoin profond

Enquêteur:

Centre de pathologie médico-légale:

Numéro de dossier OCME:

Le numéro de dossier est utile lorsque vous appelez l'OCME.



OCME cares
commitment • accountability
resilience • excellence • service

Pourquoi l'OCME est-elle impliqué?

Le Bureau du médecin légiste en chef (OCME) est chargé d'enquêter sur tous les décès de personnes à New York qui résultent de violence criminelle, d'accidents, de suicide, de décès soudains alors qu'elles étaient apparemment en bonne santé, sans la présence d'un médecin, dans des établissements correctionnels, ou dans toutes circonstances inhabituelles ou suspectes

L'OCME protège la santé publique et sert la justice impartiale grâce à la science et à la médecine médico-légales. Nos enquêtes indépendantes sur les décès et l'analyse des preuves fournissent des réponses aux familles et aux communautés en période de besoin profond.

Où mon proche est-il transporté?

Selon le lieu et les circonstances du décès, votre proche sera transporté dans l'un des trois centres de l'OCME pour examen et/ou conservation. Ces centres sont situés à Manhattan, Brooklyn et Queens. Un numéro de dossier OCME vous sera attribué et fourni pour référence, ainsi que l'emplacement où votre proche sera transporté.

Si vous avez des questions sur l'emplacement actuel de votre proche, veuillez contacter **l'unité des communications 24h/24 et 7j/7 via la ligne principale de l'OCME au 212-447-2030**.

Procédures d'examen, d'identification et de remise

Une autopsie est-elle requise?

Un médecin légiste (pathologiste médico-légal) sera chargé d'examiner votre proche, généralement le matin suivant son arrivée au centre de pathologie médico-légale. Ce médecin légiste sera chargé de déterminer la cause et les circonstances du décès. Une autopsie peut être effectuée pour faire cette détermination.

Une autopsie est un examen externe et interne du défunt. Pendant une autopsie, le médecin légiste peut conserver des échantillons pour des tests diagnostiques. Aucun de ces tests n'empêchera la libération de votre proche pour les arrangements funéraires, et l'autopsie n'interférera pas avec la visualisation lors des funérailles. Dans la plupart des cas, la décision de pratiquer une autopsie ne causera aucun retard dans la remise de votre proche à la maison funéraire.

Si vous vous opposez à la réalisation d'une autopsie, vous devez en informer l'OCME dès que possible en appelant notre unité des communications 24h/24 et 7j/7 via la ligne principale de l'OCME au 212-447-2030. La décision finale concernant la réalisation d'une autopsie est prise par le médecin légiste, qui peut vous contacter pour une discussion plus approfondie.

Quand mon proche peut-il être remis à une maison funéraire?

Votre proche peut être libéré après la conclusion d'un examen une fois que les exigences d'identification sont satisfaites. Dans la plupart des cas, votre proche sera examiné et prêt à être libéré le jour suivant son arrivée à l'OCME. Cependant, certains cas nécessitent plus de temps. Vous pouvez vérifier l'état de votre proche en contactant **l'unité de soutien du médecin légiste via la ligne principale de l'OCME au 212-447-2030**. Votre proche doit être remis à un maître de cérémonie agréé.

Qui peut réclamer un défunt pour les arrangements funéraires?

Les personnes qui peuvent être éligibles pour faire des arrangements funéraires comprennent celles désignées dans un document écrit par le défunt, un conjoint ou partenaire domestique, les enfants adultes, les parents, les frères et sœurs, ou d'autres personnes ou organisations agissant au nom du défunt. Pour plus d'informations sur la réclamation de votre proche selon la loi sur la santé publique de l'État de New York, veuillez consulter un maître de cérémonie ou un avocat.

Quelle est la procédure d'identification du défunt?

Chaque personne pour laquelle l'OCME délivre un certificat de décès doit être identifiée. L'identification de votre proche peut être accomplie de plusieurs façons, notamment par les empreintes digitales, l'identification visuelle, les dossiers médicaux et dentaires, ou comparaison ADN. La méthode d'identification variera selon les circonstances. Dans la plupart des cas, les membres de la famille n'ont pas besoin de visiter un établissement de l'OCME pour confirmer l'identification d'un proche. Le jour de l'examen, vous serez contacté par un représentant de l'OCME qui vous fournira des directives supplémentaires.

Au cours de cette conversation, on pourra également vous demander de fournir ou de confirmer des informations démographiques qui seront utilisées à la fois pour l'identification du défunt et la certification du décès, comme le nom légal complet du défunt et sa date de naissance. Si l'OCME détermine qu'une visite en personne est nécessaire pour compléter l'identification, un membre du personnel vous contactera pour organiser un rendez-vous dans l'un de nos centres de services aux familles.

Qui à l'OCME se rend sur les lieux du décès?

Enquêteur médico-légal

L'enquêteur médico-légal recueille des informations pour aider le médecin légiste à déterminer la cause et les circonstances du décès. Le MLI enquête sur les lieux où le décès est survenu et peut vous interroger pour obtenir des informations importantes sur l'historique du défunt. Cela peut inclure informations telles que les antécédents médicaux et sociaux et les événements ayant conduit à son décès. L'enquêteur médico-légal travaille pour l'OCME et n'est pas un officier de police.

Équipe de transport du médecin légiste

Le METT s'occupe du transport d'un défunt de son lieu de décès vers l'un de nos centres de pathologie médico-légale. Le METT utilise un équipement spécialisé pour transférer votre proche de manière digne et professionnelle.

Où puis-je voir mon proche?

Les membres de la famille souhaitant voir leur proche sont encouragés à contacter un maître de cérémonie qui peut aider aux arrangements finaux et à la visualisation dans une maison funéraire.